



Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
<b>34</b>	<b>18</b>	<b>22</b>

<b>Date de convocation</b> <b>5 Novembre 2016</b>
--

<b>Date d'affichage</b> <b>16 Novembre 2016</b>
--

**N° 202/2016**

L'an deux mille seize, le quatorze novembre à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Charles Guéné**, maire.

**Présents** : **Dominique BERNARD, Thierry BON, Brigitte BOULANGER, Camille CADET, Jean-Pierre COUROUX, Auguste DE MESQUITA, Sylvain DELLA CASA, Steve DERREZ, Thérèse FAIVRE, Charles GUENÉ, Fabrice HEYDE, Jean-Marie HUMBLLOT, Marie-Annick KAMIL, Jackie KENSIER, Emmanuel LEGROS, Vincent MEGA, Anna-Maria PIROLLEY, Franck RNOT**

**Excusés** : **Isabelle DELANGRE a donné pouvoir à Auguste DE MESQUITA, Philippe CAVIN, Dominique COLLIER a donné pouvoir à Charles GUENÉ, Claude DE COINTET, Daniel MIKOLAJCZYK, Gérard PETER, Françoise TAILLON a donné pouvoir à Brigitte BOULANGER, Berthe SEIGNEUR a donné pouvoir à Anna Maria PIROLLEY**

**Absents** : **Michel AUER, Alexis FEBVAY, Fabien GUENÉ, Jean-Pierre GUENÉ, Patrick GY, Christian PETIT, Sylvain TEMPLIER, William WALTHER.**

**Madame Anna Maria PIROLLEY a été nommée secrétaire.**

**Objet : ADOPTION DU PLAN DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT – Commune déléguée de Montsaigeon**

Vu la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006,

Vu la loi dite « Grenelle II de l'environnement »,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du 22 juin 2007,

Vu les arrêtés du 7 septembre 2009 modifié par l'arrêté du 7 mars 2012 et l'arrêté du 27 avril 2012,

Vu le Code de l'urbanisme,

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le plan de zonage d'assainissement a pour objectif de proposer les filières d'assainissement appropriées pour la commune déléguée de Montsaigeon.

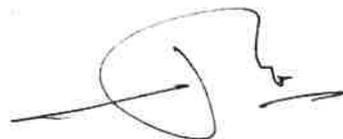
Après avoir pris connaissance de l'étude du zonage d'assainissement réalisée par le bureau d'étude SolEst, le conseil municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- décide que compte-tenu des contraintes financières et techniques de l'assainissement collectif et au vu de l'incertitude pesant sur la possibilité d'obtenir des subventions pour la réalisation de ce projet, d'adopter le zonage d'assainissement non collectif sur l'ensemble de la commune déléguée de Montsaigeon,

- autorise Monsieur le Maire à demander à SOLEST/BADGE la finalisation de l'étude de zonage d'assainissement (dossier d'enquête publique),

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme  
Le maire, Charles Guéné

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Guéné', written over a horizontal line.

République Française  
\*\*\*\*\*  
Département de la Haute-Marne

**COMMUNE DE LE MONTSAUGEONNAIS**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

\*\*\*\*\*

**SEANCE DU 17 JUIN 2019**

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
19	15	16

Date de convocation

08/06/2019

Date d'affichage

19/06/2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix sept du mois de juin à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Sylvain DELLA CASA, Maire**.

**Présents** : Thierry BON, Camille CADET, Jean-Pierre COUROUX, Sylvain DELLA CASA, Thérèse FAIVRE, Charles GUENÉ, Jean-Marie HUMBLLOT, Marie KAMIL, Evelyne KENSIER, Vincent MEGA, Gérard PETER, Anna Maria PIROLLEY, Berthe SEIGNEUR, Françoise TAILLON, Patrick VARNEY.

**Excusés** : Sylvie NAIGEON a donné pouvoir à Thierry BON, Brigitte BOULANGER, Auguste DE MESQUITA

**Absente** : Isabelle DELANGRE

**N° 2019/076**

Monsieur Charles GUENÉ a été nommé secrétaire de séance.

**Objet : PLAN DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE MONTSAUGEON**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération n°202/2016 en date du 14/11/2016, le conseil municipal a adopté le plan de zonage d'assainissement de la commune déléguée de Montsaugeon. Il convient désormais de soumettre cette décision à enquête publique.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- décide de soumettre le plan de zonage d'assainissement de la commune déléguée de Montsaugeon, commune de Le Montsaugeonnais à enquête publique et autorise Monsieur le Maire à réaliser les démarches nécessaires à cette procédure.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme,  
Le Maire, Sylvain DELLA CASA

Maire



Sylvain DELLA CASA